

*Nous adressons tous nos remerciements à la Direction de la Caisse d'Allocation Familiales des P.O pour l'aide qu'elle nous a apporté dans la diffusion du questionnaire ainsi qu'à l'ensemble des agents d'accueil de la Caisse pour la patience dont ils ont fait preuve .*

# SOMMAIRE

<b>Objet de l'étude</b>	<b>3</b>
<b>Synthese</b>	<b>4</b>
<b>Profil des menages interroges</b>	<b>6</b>
<b>Consommation televisuelle et internet</b>	<b>8</b>
<b>Attitudes des parents par rapport a la consommation televisuelle</b>	<b>8</b>
<b>Attitudes des parents par rapport a l'utilisation d'internet</b>	<b>9</b>
<b>Opinion sur la signalétique des jeunes</b>	<b>9</b>
Télévision	9
Internet	10
Cassettes vidéos	10
<b>Opinions sur la diffusion des films pornographiques a la television.</b>	<b>10</b>
<b>Pour un meilleur environnement mediatique des jeunes</b>	<b>11</b>
<b>Scolarité et developpement de l'enfant</b>	<b>12</b>
<b>Pratiques scolaire et opinion des familles</b>	<b>12</b>
Ecole maternelle	12
Ecole primaire	13
Collège	13
Lycée	13
<b>Les missions de l'école</b>	<b>14</b>
<b>Absentéisme scolaire</b>	<b>15</b>
Raison d'un absentéisme acceptable	15
Moyens pour lutter contre l'absentéisme scolaire	16
<b>Délinquance</b>	<b>18</b>
<b>Actes « delinquants »</b>	<b>18</b>
<b>Strategie d'intervention auprès des familles contre la delinquance des mineurs</b>	<b>19</b>
<b>Zoom sur la tpsf (tutelle aux prestations sociales familiales)</b>	<b>21</b>
<b>Prestation accueil jeune enfant</b>	<b>22</b>
<b>Questionnaire</b>	<b>23</b>

## OBJET DE L'ETUDE

La crise de l'adolescence, les jeunes sauvages, les enfants rois, l'influence des médias sur le comportement des enfants, la démission des parents autant de titres accrocheurs qui monopolisent les débats télévisés et font la une des journaux.

Il est vrai que l'actualité a parfois contribué à la mise en exergue de ces phénomènes ainsi les modifications législatives sur l'absentéisme scolaire, la loi sécurité, les centres éducatifs et tout récemment la prestation accueil jeune enfant ont maintenu cette pression médiatique.

Le battage médiatique autour de ces sujets présente un tableau particulièrement pessimiste de la situation. Cette vision correspond-elle réellement au vécu de la majorité des familles ?

Pour l'ensemble du mouvement familial les problématiques touchant à l'enfance et à l'adolescence sont des thèmes centraux de sa réflexion. Ils composeront, d'ailleurs, les orientations du mouvement pour les deux prochaines années. De plus, l'adolescence est l'axe de travail principal de la conférence de la famille en 2004.

Pour mieux cerner le vécu des familles l'UNAF et les UDAF ont décidé de faire sur ce thème un questionnaire commun autour de quatre grands axes.

- l'audiovisuel (mode d'utilisation de la télévision et d'Internet dans les familles)
- les rythmes scolaires
- l'absentéisme scolaire
- la délinquance des mineurs

L'opinion des familles, les principes et les pratiques comportementales des parents que montreront les réponses à certaines questions portant sur la vie quotidienne des enfants, vont nourrir la réflexion du mouvement familial tant au niveau départemental que national.

## SYNTHESE

Face au discours ambiant qui stigmatise les parents et les adolescents, une fois de plus, à travers le regard qui est porté sur les pratiques éducatives par l'Observatoire de la Famille, les familles des Pyrénées Orientales s'inscrivent en faux.

La lecture des résultats de cette enquête montre l'implication des parents dans l'éducation et l'accompagnement de leurs enfants vers l'âge adulte. Ces derniers démontrent que, même confrontés aux difficultés de parcours de leurs enfants, ils trouvent les ressources parentales nécessaires pour poursuivre leurs missions.

A travers les différents thèmes abordés, les personnes interrogées ont mis en avant leur attachement à créer des stratégies pour améliorer l'environnement de leurs enfants. Elles ont par ailleurs, montré la conscience qu'elles avaient du rôle et de l'importance de leurs actions dans cette amélioration.

Face à l'utilisation par les jeunes, des moyens modernes de communication, les parents sont conscients de l'importance d'un accompagnement et d'une surveillance et privilégient l'élaboration de la communication intra-familiale au détriment d'une communication externe (instauration d'une éducation audiovisuelle à l'école ou sélection des programmes et des sites par l'état).

Face à l'environnement scolaire, ils montrent l'importance du partage du temps familial, en optant pour la semaine de 4 jours et leur intérêt pour une construction des savoirs plus diversifiée en choisissant des après-midi consacrés à des matières artistiques et sportives. Toutefois, s'ils confortent l'école dans une mission de transmission des savoirs, ils la perçoivent aussi comme un lieu d'apprentissage du « vivre ensemble ». Par ailleurs, ils confirment l'importance de cet apprentissage précoce en validant la scolarisation des enfants dès 2 ans.

Face à l'absentéisme scolaire, les familles réaffirment ici, le rôle essentiel des parents pour endiguer ce phénomène qui peut être porteur de grands risques pour les jeunes. Dans le même temps, ils font part de leur attente face à l'école, sur la qualité du dialogue Famille/Enfant/Ecole et le soutien aux élèves en difficultés.

Face à la délinquance des mineurs, les actions préconisées pour amener les parents d'enfants délinquants à mieux assumer leurs obligations relèvent davantage de l'accompagnement et du soutien à la parentalité que de la sanction. Après avoir pris connaissance du contenu des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales Familiales, les ménages trouvent qu'elles pourraient répondre de manière adaptée aux besoins de ces parents.

Les résultats de cette enquête montrent à différents niveaux, la conscience qu'ont les parents de l'importance de leur rôle au regard de l'environnement et du comportement de leurs enfants, mais pour relever ce défi les familles interrogées se positionnent clairement en faveurs d'initiatives (aides techniques ou accompagnement) leur permettant de mieux assumer ce rôle.

# **ANALYSE des RESULTATS**

## PROFIL DES FAMILLES INTERROGÉES

Cette enquête porte sur l'ensemble des familles ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, la notion de famille doit s'entendre dans le cadre de la définition de l'INSEE à savoir :

*La famille s'entend comme le cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants : elle peut donc être constituée soit par un couple (marié ou non) et le cas échéant de ses enfants , soit d'une personne sans conjoint et de ses enfants ( famille monoparentale).*

Les critères socio-démographiques retenus (Répartition géographique, situation de la famille , âge de la personne de référence et situation de la personne de référence) sont issus du recensement de la population de 99 et mis en perspective avec les caractéristiques de l'échantillon enquêté . Cet échantillon porte sur 174 familles.

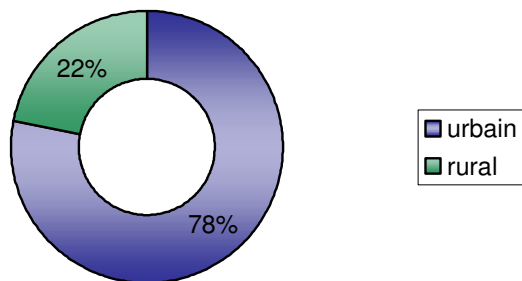
Il faut noter que pour cette enquête nous avons sollicité les familles inscrites dans le panel de référence du département mais aussi les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales des P.O puisque les questionnaires ont été, en grande partie, remis à des allocataires volontaires attendant dans la salle d'attente de la caisse .

Si ce fonctionnement peut intervenir sur les personnes qui ont répondu ( Peu d'allocataire se déplace en famille dans les locaux de la caisse) il ne semble pas avoir interféré sur les autres critères qui sont très proches de la répartition des familles dans le département.

### Les répondants

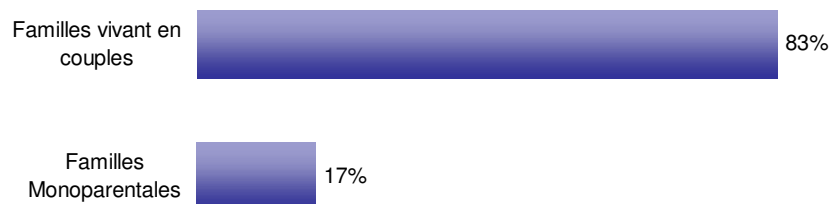
Dans les familles interrogées les personnes ayant accepté de répondre à notre enquête sont dans 73% des cas les femmes seules, 24% sont des hommes seuls et les 3% des couples .

### Répartition géographique



RP 99 : Urbain ....80 %  
Rural.....20 %.

## Situation de famille



RP 99 : Famille vivant en couples 85 %  
Famille monoparentale 15 %

## Age de la personne de Référence

Ages de la personne de référence chez les répondants			
	effectifs	pourcentages	RP :99
< 29 ans	22	13 %	9%
30 – 39 ans	53	30%	30%
40 – 49 ans	51	29%	34%
50 – 59 ans	28	16%	17%
> 60 ans	20	11%	9%
Total des répondants	174	100%	100%

## Catégories socio-professionnelles

Catégorie socio-professionnelle de la personne de référence			
	effectifs	pourcentages	RP :99
Agriculteurs	7	4 %	3%
Artisans, Commerçants...	18	10%	10%
Cadres	16	9%	9%
Professions intermédiaires	25	14%	16%
Employés	37	21%	19%
Ouvriers	47	27%	30%
Retraites	13	7%	4%
Etudiants Inactifs	11	6%	9%
Total des répondants	174	100%	100%

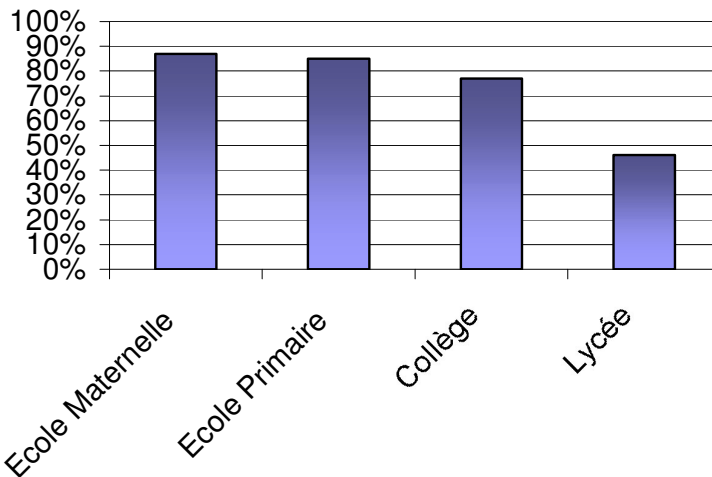
# CONSOMMATION TELEVISUELLE ET INTERNET

Note technique : Seuls les parents ayant des enfants de moins de 18 ans étaient invités à répondre aux trois questions suivantes.

## ATTITUDES DES PARENTS PAR RAPPORT A LA CONSOMMATION TELEVISUELLE

Il semble que la consommation télévisuelle des moins de 18 ans dans les Pyrénées Orientales soit sous haute surveillance . En effet, seul 20 % des parents déclare laisser leurs enfants regarder la télévision sans aucune contrainte.

Ainsi plus de 80 % des familles régulent cette consommation. De plus, on peut constater que l'âge des enfants influence de manière significative la liberté que leur accordent leurs parents, le passage au lycée étant perçu comme véritable seuil pour cet accès à la consommation télévisuelle. Cette approche est confirmée par le tableau ci-dessous où l'on peut observer que plus l'enfant est jeune plus le contrôle parental est important.



### *Contrôle de la consommation télévisuelle par rapport à l'âge des enfants.*

Dans la mise en œuvre de ce contrôle , les parents adoptent des méthodes très différentes et parfois associent plusieurs d'entre elles. Toutefois, il apparaît que la contrainte scolaire est la plus prégnante dans le contrôle des temps de présence devant la télévision. Ainsi 55% des familles **déclarent limiter la consommation télévisuelle en fonction des horaires de classe**. La seconde option retenue par les familles est liée aux types même des programmes, 46% des parents déclarent exercer **un choix sur le type des émissions** que peuvent regarder leurs enfants. Ce choix résulte **d'un dialogue et d'une décision commune** dans 15% des familles. Il n'est subordonné **à l'âge des enfants** que dans 10% des cas.



## **ATTITUDES DES PARENTS PAR RAPPORT A L'UTILISATION D'INTERNET**

Dans le cadre de l'utilisation par leurs enfants des connections Internet, les parents devaient répondre au même type de questions que pour la consommation télévisuelle . Quinze pour cent des parents déclarent laisser un libre accès à leurs enfants dans cette utilisation. Les critères d'âges ont aussi leur importance puisque l'essentiel des connections libres n'est autorisé qu'à partir du collège.

Pour les parents qui restreignent les modes d'accès à Internet, on peut citer quelques uns des principes adoptés par les familles, comme la sélection des sites, la durée de connections, ou la présence d'un adulte... Toutefois le nombre de réponse est trop faible pour pouvoir en tirer de véritables enseignements.

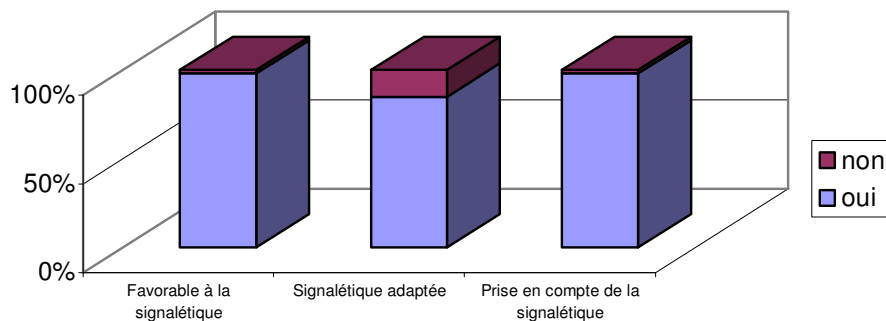
Par ailleurs, la question sur l'accès ou non de la famille à Internet n'ayant pas été posée, cela introduit une part d'incertitude sur la fiabilité des informations recueillies sur ce thème.

## **OPINION SUR LA SIGNALÉTIQUE DES JEUNES**

Sur les trois critères télévision, Internet , vidéo et DVD l'ensemble des personnes interrogées est particulièrement favorable à la mise en place d'une signalétique spécifique jeunesse, l'adaptation des codes actuellement utilisés leur semble moins certaine.

### **Télévision**

La quasi totalité des personnes interrogées est favorable à la mise en place d'une signalétique jeunesse en matière de télévision et en tient compte. Toutefois, la pertinence de la signalétique actuelle semble légèrement moins bien perçue par les familles. Ce sont les parents de collégiens et de lycéens qui la trouve la moins bien adaptée puisque près d'un tiers d'entre eux déclare la trouver « inadaptée ».



*Regard sur la signalétique à la télévision*

## Internet

Dans des proportions quasi similaires que celles déterminées pour la télévision, les familles répondent de manière positive à la mise en place d'une signalétique jeune sur le net.

On retrouve la même logique que précédemment quant à l'adaptation des procédures existantes mais de manière beaucoup plus marquée que pour la télévision puisque 35 % des familles les trouvent peu adaptées, même si elles restent 88% à en tenir compte.

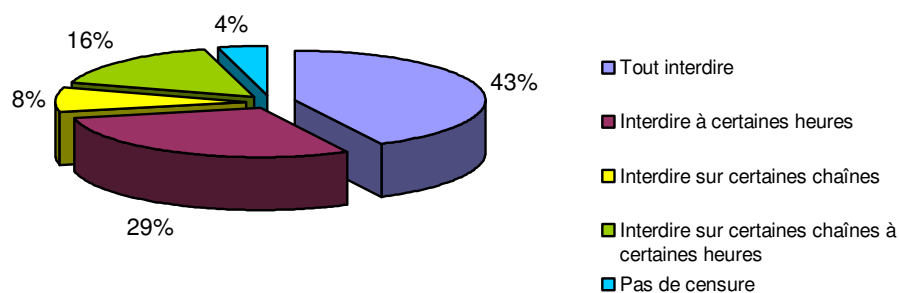
Toutefois sur ces derniers critères –adaptation et prise en compte de la signalétique – on comptabilise un taux important de non réponses, supérieur à 50% ce qui incite à la prudence sur les chiffres obtenus.

Nous retrouvons ici, un biais précédemment cité dans l'analyse des réponses puisque nous ne connaissons pas le taux d'équipement des familles.

## Cassettes Vidéos

Face à cet outil de communication, les familles ont la même approche que les deux autres médias (télévision, et Internet). Toutefois l'étude des résultats conduit à formuler les mêmes que pour le multimédia.

## **OPINIONS SUR LA DIFFUSION DES FILMS PORNOGRAPHIQUES A LA TELEVISION.**



### *Diffusion des films pornographiques à la télévision*

Pour 43 % des personnes interrogées, la diffusion des films pornographiques à la télévision devrait être totalement interdite. On peut noter que ce sont les parents d'adolescents qui semblent le plus réticent face à ce type de diffusion.

Il faut noter qu'une large majorité souhaite une réglementation de cette diffusion jouant principalement sur une interdiction de diffusion à certaines heures (29%), sur certaines chaînes (8%) ou les deux (16%).

Seul 4% des personnes interrogées refusent tout type de censure.

## POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT MEDIATIQUE DES JEUNES

	Rang moyen
✚ Favoriser le dialogue familial	1.70
✚ Donner aux parents les moyens techniques pour exercer un tri sélectif (programmateur obligatoire sur TV ou ordinateur, code d'accès systématique...)	3.08
✚ Fournir aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté (signalétique TV, message d'identification du site sur Internet, etc.).	3.16
✚ Instaurer une éducation audiovisuelle à l'école	3.23
✚ L'Etat doit exercer un tri sélectif des programmes et sites (censure ou signalement)	3.53

Notetechnique de lecture de ce tableau : *Les répondants devaient classer les cinq propositions précédentes selon un indice de 1 à 5 afin de déterminer la solution la plus efficace pour offrir un meilleur environnement médiatique au jeune public. Le tableau présente les rangs moyens de chacune des propositions : plus le rang est faible, plus la solution est perçue comme efficace.*

Ce tableau nous montre que les familles interrogées confèrent aux parents une place essentielle dans la régulation des pratiques audiovisuelles de leurs enfants puisque 68% d'entre elles pensent que « **favoriser le dialogue familial** » est la solution la plus efficace pour améliorer l'environnement médiatique des jeunes.

Il semble que pour favoriser ce dialogue, une meilleure information et des moyens techniques mis à la disposition des parents pour exercer un tri sélectif des programmes soient les autres solutions retenues.

Instaurer une éducation audiovisuelle à l'école et l'intervention de l'Etat à travers un tri sélectif des programmes, sont des solutions peu retenues.

La gestion de la consommation télévisuelle des jeunes relève donc, essentiellement, de la sphère familiale même si une meilleure information sur les moyens techniques de cette gestion est attendue.

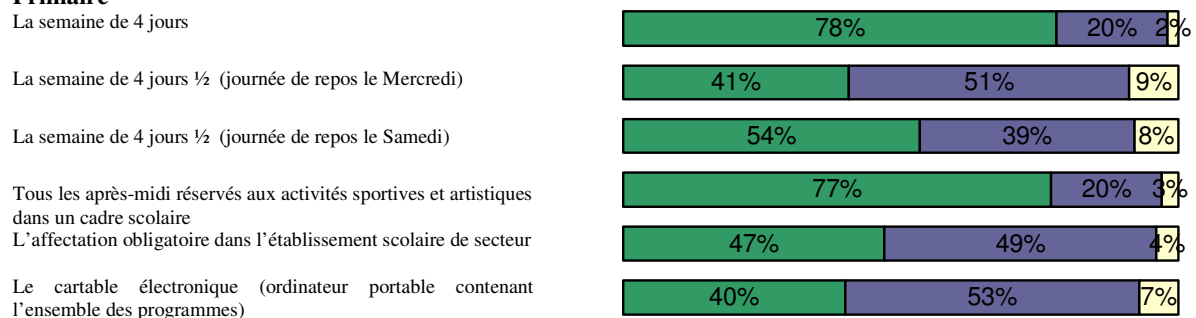
# SCOLARITE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

## PRATIQUES SCOLAIRE ET OPINION DES FAMILLES

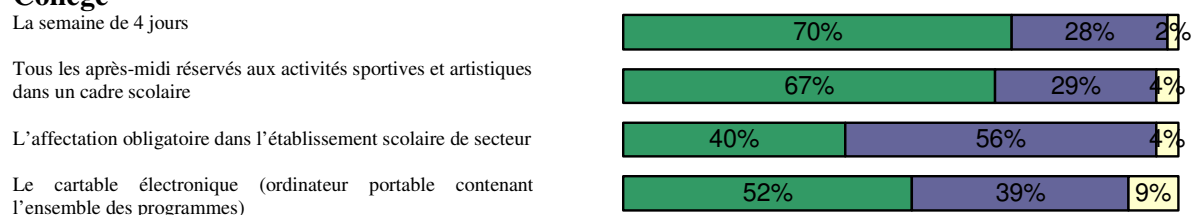
### Ecole Maternelle



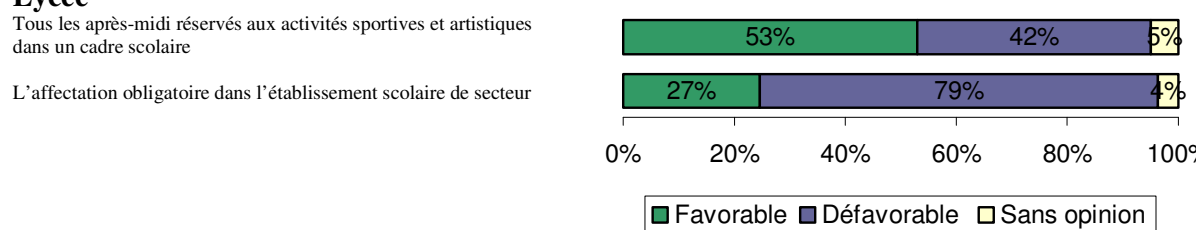
### Primaire



### Collège



### Lycée



### Ecole maternelle

La scolarisation des enfants de 2 ans est accueillie de manière particulièrement favorable par l'ensemble des parents puisque dans 73% des cas ils se déclarent favorable à ce type d'accueil ( 34% le trouve très appréciable et 39% appréciable). Toutefois la perspective de la mise en place d'un système combiné qui permettrait des activités scolaires et une garde avec animation, les enthousiasmes encore davantage puisqu'ils sont 85% à trouver cette proposition appréciable(49% très appréciable et 36% appréciable). Il faut noter que seul 8% des parents sont défavorables à cette option.

## **Ecole Primaire**

A priori la semaine de 4 jours est totalement rentrée dans les mœurs puisque plus de 78% des familles sont favorables à ce mode de scolarisation. En ce qui concerne une scolarité en primaire de 4 jours et demi, les opinions sont beaucoup plus partagées avec une préférence assez nette pour la journée complète de repos le samedi. Il apparaît donc que les parents apprécient particulièrement la possibilité de disposer de deux jours consécutifs avec leurs enfants.

La modification des pratiques scolaires , en introduisant des activités artistiques et sportives les après-midi, est une orientation qui serait très favorablement accueillie par de nombreux parents puisque 77% trouvent cette option appréciable voire très appréciable pour 31% d'entre eux.

L'affectation obligatoire dans les établissements du premier degré est une option qui recueille des avis très partagés (47% - 49%) avec un léger infléchissement vers les opinions défavorables avec 29% des parents qui la trouvent peu appréciable et 20% la jugent mauvaise.

L'idée de la mise en place d'un cartable électronique dans le primaire n'est pas retenue par les familles qui dans 53% des cas la trouvent peu judicieuse.

## **Collège**

Concernant la scolarisation sur 4 jours on retrouve la même tendance forte que dans le primaire mais elle est légèrement moins marquée, les opinions favorables recueillent encore 70% des choix des familles.

On retrouve ici le même intérêt des familles pour les après-midi consacrés aux disciplines artistiques et sportives avec 67 % d'opinions favorables à cette option.

En ce qui concerne la carte scolaire et son affectation obligatoire l'infléchissement constaté dans le primaire s'accroît dans le secondaire ainsi 56% des parents se déclarent défavorables à cette pratique.

Par contre, on assiste à une inversion des tendances en ce qui concerne la mise en place d'un cartable électronique au collège puisque 53% des familles trouveraient cette option appréciable ou très appréciable. Le poids des cartables en collège ainsi que la multiplication des matières et la complexification des enseignements ont, peut être interféré dans le changement d'approche des familles.






## **Lycée**

On retrouve les mêmes tendances que précédemment , les après-midi consacrés aux disciplines artistiques et sportives recueillent encore 53% des opinions favorables même si ce choix est moins prégnant qu'en primaire ou au collège.

Par contre le regard que portent les familles sur les affectations obligatoires est particulièrement critique au lycée puisque 79% des familles déclarent cette pratique peu appréciable ou mauvaise.

## LES MISSIONS DE L'ÉCOLE

Note technique de lecture de ce tableau : Les répondants devaient classer les cinq propositions suivantes selon un indices de 1 à 5 afin de déterminer ce qui était pour eux la mission prioritaire de l'école . Le tableau présente les rangs moyens de chacune des propositions : plus le rang est faible plus la mission est perçue comme prioritaire.

	Rang moyen
 Transmettre un savoir	<b>1.83</b>
 Apprendre à respecter les règles de la société	<b>2.70</b>
 Etre avec les autres, apprendre à vivre ensemble	<b>2,87</b>
 Epanouir l'enfant /le jeune	<b>3.67</b>
 Apprendre un métier	<b>3.71</b>

Pour les parents interrogés, il apparaît très clairement que la mission première de l'école est liée à la transmission des savoirs. Ainsi 76% des personnes interrogées placent cet item soit au premier rang (56%), soit au second rang de leurs priorités.

La seconde mission de l'école est essentiellement liée à l'apprentissage du « vivre ensemble » et plus particulièrement du vivre ensemble dans notre société. L'école semble être perçue comme un espace essentiel de construction citoyenne du jeune puisque 78% des répondants ont choisi « Apprendre à respecter les règles de la société » dans les 3 premiers rangs. Cette lecture du rôle de l'école est complété par le troisième choix des familles sur « être avec les autres et apprendre à vivre ensemble ».

L'épanouissement du jeune apparaît comme de moindre importance dans les missions dévolues à l'école par les familles puisque 66% le place dans les deux derniers rangs.

Quand à la relation école – préparation d'un métier, elle semble particulièrement distendu au regard des parents interrogés. Pour plus de 50% d'entre eux cette option est placée au dernier rang.

## ABSENTEISME SCOLAIRE

Note technique : La notion d'absentéisme qui est prise en compte dans ce questionnaire fait référence aux critères retenus par l'Education Nationale pour les signalements que doivent effectuer les Etablissements à l'Inspection d'Académie à savoir : des absences répétées et non justifiées dont le nombre total est au moins égal à 4 demi-journées par mois.

### Raison d'un absentéisme acceptable

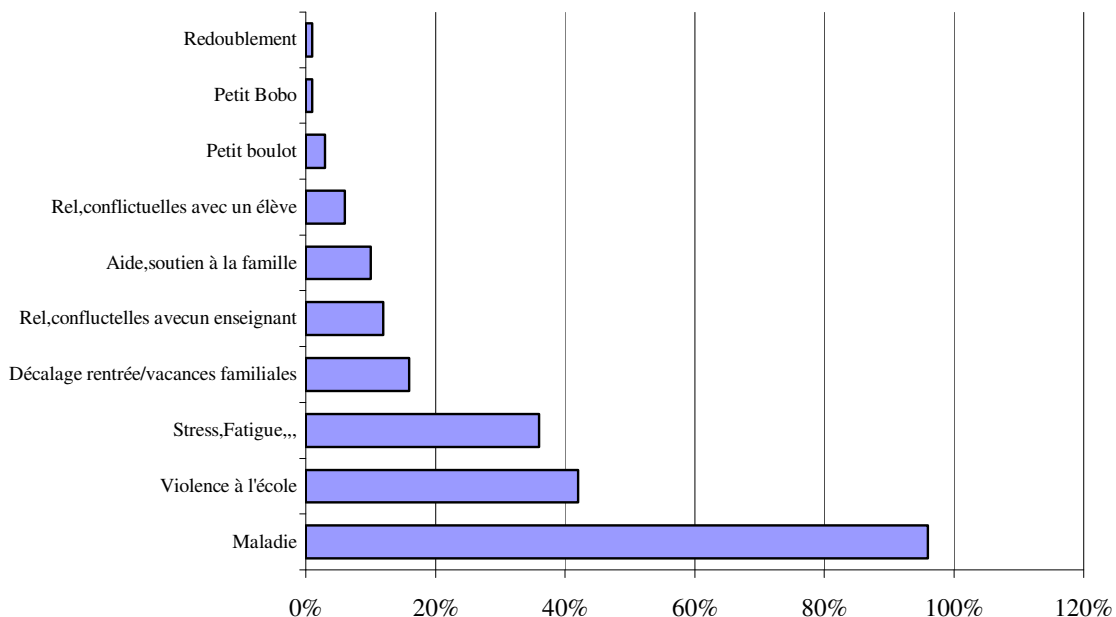
La maladie est pour la quasi totalité des parents interrogés (96%), le motif principal pour lequel ils accepteraient que leur enfant manque l'école.

Dans une moindre mesure la seconde cause d'absence acceptable pour les parents est liées à la violence en milieu scolaire (42% des réponses) auxquelles on pourrait adjoindre les relations conflictuelles avec un enseignant 12% et un pair 6%.

Le « stress, fatigue et besoin de récupération » est la troisième cause qui retient l'aval des familles : 36% d'entre elles la considèrent comme un motif acceptable.

La non-concordance entre la date des vacances familiales et la rentrée scolaire qui est le quatrième critère retenue par 16% des familles, peut poser question.

Hormis l'aide et le soutien à la famille qui recueille 10% des réponses, les autres propositions n'ont retenu que l'attention que de quelques répondants ce qui ne permet pas de gager des tendances.



Il faut noter que de manière spontanée, les compétitions sportives et les événements familiaux (naissance, mariage, décès...) ont été mentionnés comme des raisons acceptables.

Pour les familles, il apparaît de manière évidente que l'absentéisme répété est source de dangers. Ainsi 89% s'inquiètent de possibles décrochages scolaires et de la marginalisation de ces jeunes. Pour près de 50% des familles les risques peuvent être beaucoup plus lourds de conséquences puisqu'ils craignent un basculement des jeunes vers la violence et la délinquance et 34% pensent qu'il peut être un vecteur fort des conduites addictives (alcool, drogues..).

## Moyens pour lutter contre l'absentéisme scolaire

*Note technique : Parmi les propositions faites sur les interventions souhaitables pour lutter contre l'absentéisme scolaire les personnes interrogées devaient choisir les trois solutions qui leur paraissaient les plus efficaces.*

✚ Sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école	<b>69%</b>
✚ Responsabiliser l'enfant	<b>57%</b>
✚ Sensibiliser et former les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école	<b>50%</b>
✚ Aider l'enfant	<b>43%</b>
✚ Contraindre les parents	<b>30%</b>
✚ Informer les parents sur l'obligation scolaire	<b>22%</b>
✚ Responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements	<b>9%</b>
✚ Aucune action n'est efficace pour remédier à l'absentéisme	<b>2%</b>
✚ L'absentéisme n'est pas un problème en soi, on ne doit pas mener d'actions spécifiques pour lutter contre ce phénomène	<b>2%</b>

Il apparaît qu'au regard des familles le rôle et l'implication des parents sont des facteurs déterminants de l'assiduité scolaire de enfants. Aussi, elles choisissent comme mesure phare d'intervention la sensibilisation des parents au dialogue famille/enfant/école dans 69% des cas. Toutefois, pour plus de 20% des parents cette mesure doit être accompagnée par un travail d'information sur l'obligation scolaire.

Cette sensibilisation doit être menée de pair avec un travail de responsabilisation des enfants qui est repris par 57% des répondants.



Pour autant, l'école n'est pas exonérée de toute action face à ce phénomène qui, pour les parents interrogés, devrait se décliner à travers deux grands axes :

- Une formation et une sensibilisation des enseignants pour les aider à renouer un véritable dialogue avec toutes les familles et leurs enfants.
- Un accompagnement plus efficace des enfants à travers une aide et un soutien pluridisciplinaire.

Les solutions liées à la contrainte des familles à travers des amendes ou la suppression des allocations familiales sont reprises dans 30% des cas.

Les autres items n'ont été retenus que par un nombre très faible de répondants ce qui laisse à penser que l'absentéisme scolaire n'est pas vécu dans les familles comme une fatalité mais comme un phénomène qui peut être endigué dans le cadre d'une action conjuguée tant en direction des parents que de l'Education Nationale.

# DELINQUANCE

## ACTES « DELINQUANTS »

Dans cette première partie, seules ont répondu les personnes qui ont eu, dans leur entourage proche ou au sein de leur famille, connaissance de jeunes ayant eu des comportements ou ayant commis des actes qu'ils qualifient de délinquant. Par ce questionnement, le mouvement familial souhaite mieux comprendre les actes que les familles elles-mêmes qualifient de délinquants et également mieux appréhender les stratégies qu'elles ont mis en place face à cette problématique.

En aucun cas, ce repérage ne peut être interprété comme une valeur statistique fiable.

Dix neuf personnes déclarent avoir dans leur entourage, un ou plusieurs jeunes qui ont eu dans les cinq dernières années des comportements pouvant être qualifiés de délinquants.

Répartition par Sexe	
Garçons	Filles
16	3

Répartition par Age					
13ans	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans
1	2	7	6	2	1

Actes commis :			
Vol	6	Dégradation de biens	2
Usage de drogue	6	Fugue	1
Violence	3	Conduite en état d'ébriété	1
Bagarre	2	Vente de drogue	1

Face aux problèmes rencontrés, ces familles ont privilégiés le dialogue et la responsabilisation des jeunes avec dans trois cas un accompagnement thérapeutique et quelques sanctions tel que l'interdiction de sortie ou la suppression des jeux vidéo . Dans deux cas l'intervention des services de la mission enfance famille a été nécessaire avec des placements en famille d'accueil.

Il semble que face à ces problèmes les solidarités familiales jouent de façon assez importante puisque dans un cas sur deux la famille élargie est intervenue. Son soutien porte principalement sur des offres de dialogue.

*Rappel : Ces données sont à prendre avec beaucoup de précautions, elles ne représentent que quelques pistes sur les stratégies mises en place face aux actes « délinquants ».*

## STRATEGIE D'INTERVENTION AUPRES DES FAMILLES CONTRE LA DELINQUANCE DES MINEURS

L'objectif de cette série de questions est de mieux comprendre le regard que les familles portent sur les mesures qui pourraient avoir une action efficace afin de responsabiliser les parents d'enfants délinquants à travers un axe répressif privilégiant la sanction ou un axe plus éducatif.

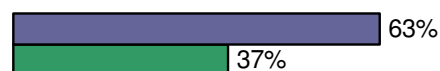
Les mesures de soutien et d'accompagnement sont de loin les solutions les plus prisées par les personnes interrogées pour amener les parents à faire face à leurs obligations puisque dans 76% des cas ils préfèrent la mise en place aide à une sanction . Toutefois, 83% des répondants souhaitent que cet accompagnement puisse être imposé à la famille.

### Opinions sur les actions à mener

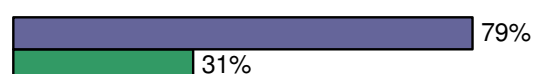
Sanctionner les parents (décisions judiciaires ou administratives) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations.



Quel que soit l'âge de l'enfant, les parents doivent être sanctionnés.



Quelle que soit la gravité de l'infraction commise par les enfants les parents doivent être sanctionnés.



Pour inciter les parents à mieux assumer leurs devoirs, il faut maintenir leurs droits aux prestations familiales.



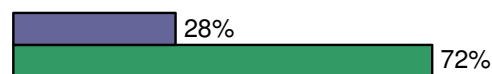
Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider.



Le paiement systématique par les parents d'une amende en cas d'infraction commise par les enfants serait une bonne chose.



La responsabilité des parents pour les actes commis par leur enfant dépend de l'âge de l'enfant.



Les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents



0% 20% 40% 60% 80% 100%

■ D'accord ■ Pas d'accord

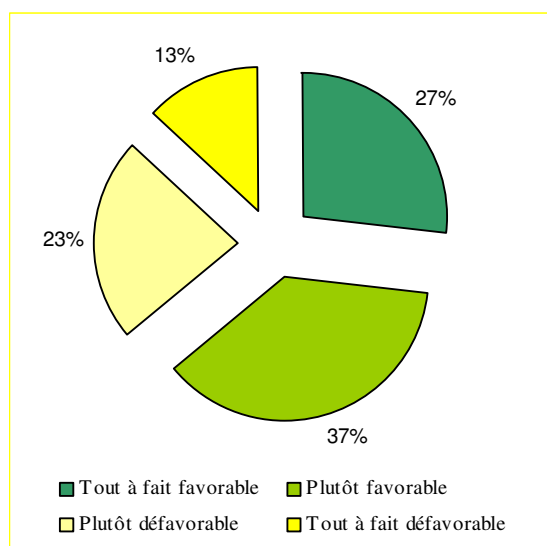
Néanmoins la sanction peut aussi être perçue comme un bon moyen pour faire prendre conscience aux parents de leurs obligations. Une majorité de répondants (61%) opte pour une sanction mais ses critères et son mode d'application sont beaucoup plus nuancés. L'âge des enfants et la gravité de la faute commise sont perçus comme des facteurs de modulation importants puisque seul 37% des répondants pensent que les parents doivent être sanctionnés quel que soit l'âge des enfants. En corollaire, il faut noter que 72% pensent que la responsabilité des parents dépend de l'âge des enfants. De plus, au regard des répondants, il semble important de pouvoir hiérarchiser les fautes commises et adapter la réponses à la gravité de l'acte pour 79% d'entre eux.

Toutefois , cette notion de sanction préconisée par les répondants ne semblent pas correspondre à une sanction financière puisque la suppression des allocations familiales est rejetées par 54% et ainsi que le paiement systématique d'une amende (56% de pas d'accord).

### **Placement en centre éducatif fermé et suppression des allocations familiales.**

A l'occasion du vote sur le projet de loi d'orientation, et de programmation pour la justice, l'Assemblée Nationale a adopté un amendement prévoyant la suspension systématique des allocations familiales aux familles dont l'enfant est placé dans un centre éducatif fermé. Une mesure qui a suscité de nombreux débats entre les tenants d'une action répressive et ceux qui mettent en avant l'intérêt des mesures éducatives.

Les répondants devaient se prononcer sur l'intérêt de l'application de cette mesure.



#### **Opinions sur la suppression des allocations Familiales en cas de placement dans un Centre Educatif Fermé.**

Face à l'importance de l'acte commis par les enfants qui a nécessité ce placement , les répondants confirment, ici, la logique développée dans les questions précédentes où ils souhaitaient une graduation entre sanctions et fautes.

Dans ce contexte ils sont 64% à penser que la suppression des allocations familiales est une bonne mesure pour inciter les parents à assumer leurs responsabilités.

Toutefois, 36% d'entre eux n'accordent aucune confiance à la valeur éducative de cette mesure.

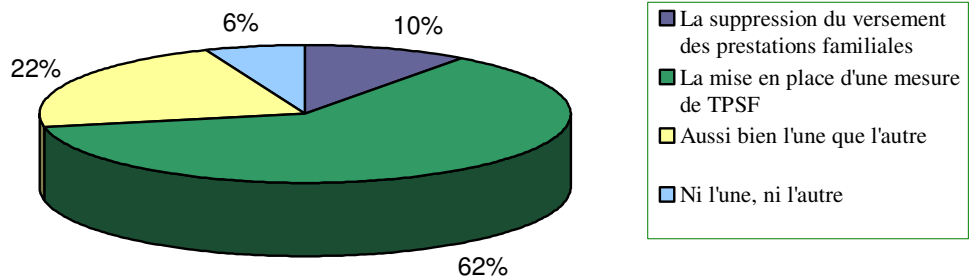
Il faut noter que pour cette question aucune solution alternative n'était proposée. On constatera que l'approche est beaucoup plus nuancée lorsque d'autres solutions d'accompagnement sont présentées.

## ZOOM SUR LA TPSF (Tutelle aux Prestations Sociales Familiales)

Note technique : Parmi les mesures éducatives que peut prononcer un juge des enfants dans le cadre d'une action de protection de l'enfance et de soutien à la parentalité, il existe la Tutelle aux Prestations Sociales Familiales qui intervient pour une durée déterminée à travers deux axes : un accompagnement à la gestion pour garantir les besoins essentiels de l'enfant et un accompagnement socio-éducatif.

Cette mesure d'accompagnement des familles est relativement peu connue des personnes interrogées puisque 55% d'entre elles déclarent ne pas la connaître contre 16% qui la connaissent bien et 29% qui disent en avoir entendu parler.

- Après présentation de la T.P.S.F, la quasi-totalité des répondants – 93% - perçoit ce type d'accompagnement comme la mesure phare pour permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leurs enfants ( 39% oui certainement – 54% oui probablement).
- 78% des répondants voient dans cette mesure un bon moyen pour lutter contre la délinquance des mineurs. On peut constater une cohérence entre cette réponse et les options choisies sur les questions portant sur les actions à mener pour lutter contre la délinquance, où 83% souhaitaient que des mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité soient imposées aux parents.
- Dans le cadre d'une alternative à la suppression des allocations familiales , pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, la mesure de TPSF recueille la confiance de 62% des répondants alors que la mise en place des actions conjointement (suppression AF et TPSF) apparaît préférable à 22% d'entre eux. Face à cette alternative la suppression des AF ne reste alors, la seule solution que pour 10% des familles interrogées. Par ailleurs, une frange minime des répondants (6%) ne trouve dans les propositions faites, aucune mesures adaptées à la situation.



**Solution la plus adaptée pour inciter les parents dont les enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations**

## **PRESTATION ACCUEIL JEUNE ENFANT**

La mise en place de la P.A.J.E., en remplacement des différentes aides à la naissance ou à la garde de jeunes enfants, semble avoir bénéficié d'une bonne communication puisque 54% déclarent soit bien connaître cette prestation, soit en avoir entendu parler alors que cette allocation ne concerne que 14% de l'échantillon consulté.

Pour aller plus avant dans l'étude de cette prestation, il serait nécessaire de faire une enquête complémentaire comportant un plus grand nombre de familles concernées par ce type de prestation.

Actuellement, le petit nombre de familles ayant répondu aux questions portant sur la perception qu'ont les ménages des P.O des changements entraînés par la mise en place de cette prestation sur leur vie quotidienne, ne permet pas de donner des statistiques fiables.

Toutefois, les familles ayant répondu semblent favorables à la simplification des démarches administratives au regard de l'accueil du jeune enfant. De même, le montant de cette prestation devrait atteindre le seuil de 450 € pour qu'apparaissent des éléments de modification des pratiques familiales (utiliser des services extérieurs – garder soit même son enfant – avoir de nouveaux enfants)

# QUESTIONNAIRE

## Partie 1 : La consommation télévisuelle et Internet des jeunes

### MENAGE AVEC ENFANT(S) de moins de 18 ans

**Q 1. Laissez-vous votre(vos) enfant(s) de moins de 18 ans regarder la télévision comme il le veut ?**

- Oui  Non, dans ce cas, quels principes adoptez-vous ?  
.....

**Q 2. Laissez-vous votre(vos) enfant(s) consulter Internet comme il le veut ?**

- Oui  Non, dans ce cas, quels principes adoptez-vous ?  
.....

### LES QUESTIONS SUIVANTES CONCERNENT TOUS LES MENAGES

**Q 3. Quelle est votre opinion sur les points suivants ?**




*(cocher la case correspondante)*

	Vous y êtes favorable		Elle vous semble adaptée		Vous en tenez compte	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Concernant la signalétique jeunesse à la télévision (carré rouge, triangle orange... ou alors l'âge minimal indiqué dans un cercle en bas de l'écran)						
Concernant la signalétique jeunesse des sites internet (mise en garde)						
Concernant la signalétique jeunesse des cassettes vidéos, DVD etc.						

**Q 4. Concernant la censure, il est beaucoup question de supprimer les films pornographiques. Quelle est votre opinion ?**

- <sup>1</sup>  Je suis favorable, il faut interdire toute diffusion, quelle que soit l'heure, quelle que soit la chaîne
- <sup>2</sup>  Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion à certaines heures, quelle que soit la chaîne
- <sup>3</sup>  Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes, quelle que soit l'heure
- <sup>4</sup>  Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes, et à certaines heures
- <sup>5</sup>  Je ne suis pas favorable : il n'y a pas de censure à exercer.

**Q 5. Quelles seraient les solutions pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes ?**

Solutions proposées	Efficacité selon vous *
<i>* classer par ordre croissant, de 1 à 5, de la plus efficace à la moins efficace</i>	
 Favoriser le dialogue familial	
 Instaurer une éducation audiovisuelle à l'école	
 L'Etat doit exercer un tri sélectif des programmes et sites (censure ou signalement)	

- Donner aux parents les moyens techniques pour exercer un tri sélectif (programmateur obligatoire sur TV ou ordinateur, code d'accès systématique...)
- Fournir aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté (signalétique TV, message d'identification du site sur Internet, etc.).

**Partie 2 : Scolarité et développement de l'enfant**





**Q 6. Avez-vous des enfants scolarisés ?**

- Oui
- Non

**Q 7. Si oui,**

- 1. en école maternelle
- 2. en école primaire
- 3. au collège
- 4. au lycée

**Q 8. Pourriez-vous donner un avis sur les situations et les propositions suivantes concernant la vie scolaire :**

<i>(Cocher la case correspondante)</i>	Très appréciable	Appréciabl	Peu appréciable	Mauvais	Sans opinion
 <b>Maternelle</b>					
La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans					
Les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires)					
 <b>Ecole primaire</b>					
La semaine de 4 jours					
La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le mercredi)					
La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le samedi)					
Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire					
L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile					
Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)					
 <b>Collège</b>					
La semaine de 4 jours					
Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire					
L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile					
Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)					
 <b>Lycée</b>					
Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire					
L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile					



### Partie 3 : L'école : des élèves qui sont absents...

Nous appelons dans ce questionnaire « absentéisme » tout comportement marqué par une répétition d'absences volontaires et non justifiées, dont le nombre total est au moins égal à 4 demi-journées par mois.

#### Q 9. A votre avis, à l'heure actuelle, l'école concourt à :

(classer de 1 à 5, du plus important au moins important)

- apprendre un métier ..... 1
- apprendre à respecter les règles de la société..... 2
- transmettre un savoir ..... 3
- être avec les autres et apprendre à vivre avec eux..... 4
- épanouir l'enfant/le jeune..... 5

#### Q 10. Quels sont les motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant/jeune manque l'école ? (plusieurs choix possibles)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 maladie                                     | <input type="checkbox"/> 7 petit boulot (enfant âgé de plus de 16 ans)  |
| <input type="checkbox"/> 2 petit bobo                                  | <input type="checkbox"/> 8 désintérêt de l'école  |
| <input type="checkbox"/> 3 stress, fatigue, besoin de récupérer        | <input type="checkbox"/> 9 violence à l'école   |
| <input type="checkbox"/> 4 relations conflictuelles avec un enseignant | <input type="checkbox"/> 10 redoublement  |
| <input type="checkbox"/> 5 relations conflictuelles avec un élève      | <input type="checkbox"/> 11 décalage entre vacances scolaires et possibilité technique de départ ou de retour de voyage et vacances |
| <input type="checkbox"/> 6 aide, soutien à la famille                  | <input type="checkbox"/> 12 autre, préciser : .....   |

#### Q 11. : D'après vous, y a-t-il accroissement des risques suivants si un enfant est absentéiste ? (plusieurs choix possibles)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 décrochage scolaire, marginalisation | <input type="checkbox"/> 3 violence, délinquance, criminalité |
| <input type="checkbox"/> 2 drogue, alcool                       | <input type="checkbox"/> 4 autre risque, préciser :           |

#### Q 12. Quelles seraient à votre avis les trois réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme ? (trois choix possibles)

- responsabiliser l'enfant
- 1  aider l'enfant (ex : soutien psychologique)
- 2  sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école
- 3  sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école
- 4  contraindre les parents (amende, suppression des allocations...)
- 5  informer les parents sur l'obligation scolaire
- 6  responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements
- 7  aucune action n'est efficace pour remédier à l'absentéisme
- 8  l'absentéisme scolaire n'est pas un problème en soi et l'on ne doit pas mener des actions pour lutter contre ce phénomène.
- 9

## Partie 4 : La délinquance des mineurs

*La délinquance des mineurs est un sujet très « délicat » dans le débat politique actuel : plus qu'un délit qui concerne uniquement la sphère judiciaire, il s'agit d'un fait social qui engage différents acteurs autour du mineur (justice certes, mais aussi services sociaux ou famille par exemple).*

*L'UDAF essaie justement de connaître la place de la famille dans ce fait social, et de proposer ainsi d'autres réponses complémentaires pour faire face à la délinquance. Nous devons alors sortir le débat des opinions générales en l'introduisant dans cette sphère familiale.*

*Nos questions, directes, visent justement à connaître les comportements, les réactions, voire les stratégies des familles face à un acte de délinquance commis par l'un de vos proches. Nous vous rappelons que vos réponses sont strictement confidentielles.*

**Q 13. Y a-t-il dans votre entourage familial un ou plusieurs jeunes qui ont eu lors des 5 dernières années des comportements que l'on pourrait qualifier de délinquants alors qu'ils étaient mineurs ?** (si plusieurs enfants concernés, répondez pour l'enfant qui vous est le plus proche)

- Oui  
 Non ➔ *Aller à la question 19 (page 6)*

**Q 14. S'agit-il d'un garçon ou d'une fille et quel était son âge au moment des faits ?**

- Garçon  
 Fille

Age : .....

**Q 15. Quel acte « délinquant » l'enfant/le jeune a-t-il commis ?**

*(si plusieurs actes ont été commis par l'enfant, répondez pour l'acte que vous considérez comme le plus grave)*

.....  
.....

**Q 16. L'enfant /jeune ayant commis**

**l'acte est :**

1. Un de vos enfants  
 2. Un de vos petits-enfants  
 3. Un frère/une sœur  
 4. Un autre membre de la famille

**Q 17a : Est-ce que vous avez pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de votre enfant ?**

- oui  
 non

**Q 18a : Si oui, la(les)quelle(s) ?**

.....  
.....  
.....

**Q 19a : Est-ce que d'autres personnes de votre famille ont également pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de votre enfant ?**

- oui  
 non

**Q 20a : Si oui, la(les)quelle(s) ?**

.....  
.....

**17b : Les parents (père, mère ou à défaut personnes responsables) ont-ils pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant ?**

- oui                      non

**Q 18b : Si oui, la(les)quelle(s) ?**

.....  
.....  
.....

**Q 19b : Vous-même, de votre côté, avez-vous pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de l'enfant/jeune ?**

- oui  
 non

**Q 20b : Si oui, la(les)quelle(s) ?**

.....  
.....

**Q 21. Voici une liste d'affirmations concernant les parents d'enfants mineurs ayant commis des actes de délinquance. Pour chacune pouvez-vous nous dire si vous êtes d'accord ou pas ?**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Sanctionner les parents (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations				
Quel que soit l'âge de l'enfant, les parents doivent être sanctionnés				
Quelle que soit la gravité de l'infraction commise par l'enfant, les parents doivent être sanctionnés				
Pour inciter les parents à mieux assumer leurs devoirs, il faut maintenir leurs droits aux prestations familiales				
Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider				
Le paiement systématique par les parents d'une amende en cas d'infraction commise par leurs enfants serait une bonne mesure				
La responsabilité des parents pour les actes commis par leurs enfants dépend de l'âge des enfants				
Les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents				

*Dans le débat politique actuel, il est question de supprimer **systématiquement** le versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé (le juge n'aurait plus un avis d'appréciation).*

**Q 22. Etes-vous favorable à cette mesure ?**

- Oui, tout à fait favorable
  Non, plutôt pas favorable  
 Oui, plutôt favorable
  Non, pas du tout favorable

*Des mesures éducatives peuvent être ordonnées par le juge pour défendre l'intérêt de l'enfant et apporter un soutien à la famille. Parmi elles, la TPSF (Tutelle aux Prestations Sociales Familiales) consiste à nommer un tuteur qui, tout en menant un accompagnement éducatif auprès des parents, veillera à ce que les prestations soient affectées aux besoins exclusifs de l'enfant (en particulier alimentation, chauffage et logement).*

**Q 23. Connaissez-vous l'existence de cette mesure ?**

- Oui, connaît bien
  Oui, en a entendu parler
  Non

**Q 24. Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leurs enfants ?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Oui, certainement | <input type="checkbox"/> Non, probablement pas |
| <input type="checkbox"/> Oui, probablement | <input type="checkbox"/> Non, certainement pas |

**Q 25. Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre de lutter contre la délinquance des mineurs ?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Oui, certainement | <input type="checkbox"/> Non, probablement pas |
| <input type="checkbox"/> Oui, probablement | <input type="checkbox"/> Non, certainement pas |

**Q 26. Pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable :**

- <sup>1</sup>  La suppression du versement des prestations familiales
- <sup>2</sup>  La mise en place d'une mesure de TPSF (voir explication plus haut)
- <sup>3</sup>  Aussi bien l'une que l'autre
- <sup>4</sup>  Ni l'une, ni l'autre

**Partie 5 : La Prestation Accueil Jeune Enfant**

***La création d'une allocation unique de garde d'enfant est au cœur du débat politique actuel et entrera en vigueur au 01 janvier 2004***

**Q 27. Connaissez-vous l'existence de cette allocation?**

- Oui, connaît bien
- Oui, en a entendu parler
- Non

Si vous n'avez pas d'enfants de moins de trois ans veuillez aller directement en page 10

Questions 28 à 33 à répondre uniquement si vous avez au moins un enfant de moins de trois ans

**Aujourd'hui, par ce questionnaire nous souhaiterions connaître les effets d'une telle allocation.**

*Cette nouvelle allocation en vigueur à compter du 01 janvier 04 se substituera à l'AGED (Allocation de garde d'enfant à domicile), AFEAMA (Allocation d'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée), l'APE (Allocation parentale d'éducation) et l'APJE (Allocation jeune enfant).*

*Elle sera automatiquement accordée **si vous avez au moins un enfant de moins de trois ans**, quel que soit le(s) mode(s) de garde choisi(s), y compris si vous gardez vous-même votre ou vos enfant(s).*

**Q 28. Est-ce que pour vous la mise en place de cette allocation, en substitution de l'AGED, AFEAMA, APE et APJE entraînerait une simplification des démarches administratives :**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> <i>très appréciable</i> | <input type="checkbox"/> <i>peu appréciable</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>appréciable</i>      | <input type="checkbox"/> <i>sans importance</i> |

**Q 29. Dans votre situation actuelle, quand cette allocation unique de garde de jeune enfant de moins de trois ans sera mise en place, que vous permettra-t-elle de changer ?**  
*Merci de répondre à cette question pour les 3 scénarios qui vous sont proposés (plusieurs réponses possibles pour chaque scénario)*

si le montant est de :	<i>Scénario 1</i> 150 € mensuels par enfant	<i>Scénario 2</i> 200 € mensuels par ménage	<i>Scénario 3</i> 450 € mensuels par ménage
Faire appel à des services extérieurs supplémentaires ou complémentaires pour garder son enfant (collectif, grands-parents, assistante maternelle...)			
Garder soi-même son enfant par la baisse d'activité professionnelle d'au moins l'un des parents			
Avoir de nouveaux enfants			
Aucun changement			

**Q 30. A l'heure actuelle, quel(s) mode(s) de garde employez-vous pour votre (vos) enfant(s) de moins de trois ans ?** (plusieurs choix possibles)

- 1  Accueil en établissement (ex : crèche, halte-garderie...)
- 2  Garde à la maison par un parent
- 3  Garde à la maison par un autre membre de la famille
- 4  Garde à la maison par une tierce personne, non membre de la famille (ex : assistante maternelle)
- 5  Garde par une assistante maternelle à son domicile
- 6  Autre, préciser :

**Q 31. Quel est le coût total mensuel des frais de garde pour l'enfant (ou les enfants) de moins de trois ans ?**

.....

**Q 32. Jusqu'à présent, de quelle(s) prestation(s) bénéficiez-vous ? (plusieurs choix possibles)**

- AGED (Allocation de garde d'enfant à domicile)
- 1  AFEAMA (Allocation d'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée)
- 2  APE (Allocation parentale d'éducation) à taux plein
- 3  APE (Allocation parentale d'éducation) à taux partiel
- 4  APJE (Allocation jeune enfant)
- 5  Aucune allocation.
- 6  APE (Allocation parentale d'éducation) à taux plein
- 7  Aide de l'employeur ou du comité d'entreprise
- 8  Aide d'une collectivité locale (commune, etc.)
- 9  Aide d'une mutuelle
- 10  Autre,
- 11 préciser : .....

**Q 33. A l'heure actuelle, quel est le montant total mensuel de ces prestations et aides perçues (si le versement est trimestriel, le diviser par trois) ?**

.....

**Q 34. Etes-vous imposable ?** Oui Non

CNIL – Commission Nationale Informatique et Liberté

Le traitement relatif à ce questionnaire est informatisé. Il est donc soumis aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels et accorde aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement.

